



**Séance
extraordinaire
22 août 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec) J8Y 2T4 le jeudi 22 août 2019 à 19 heures et à laquelle séance étaient présents :

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire (circonscription #2)
Madame Christiane Hallée, commissaire (circonscription #3)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire (circonscription #4)
Monsieur Christian Goulet, commissaire (circonscription #5)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire (circonscription #7)
Madame Francine Lorange, commissaire (circonscription #8)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire (circonscription #9)
Monsieur Réjean Desjardins (circonscription #10)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire (circonscription #11)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles

Étaient absentes :

Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Marthe Nault, commissaire (circonscription #6)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire (EHDAA)

Présence de Jean-François Poudrier de Radio-Canada, de Daniel Leblanc du journal Le Droit et de son photographe.

1. Ouverture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 01 minute.

2. Adoption de l'ordre du jour

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-19-20-008 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C.C.-19-20-009 Monsieur Mario Crevier ajourne la séance pour retourner à la séance du Comité exécutif.

Il est 20 heures 29 minutes.

Adoptée à l'unanimité

3. Dossiers

3. DOSSIERS

3.1 École 036

3.1. ÉCOLE 036

En réponse à la question de Monsieur Serge Lafortune sur l'échéancier, Monsieur Jean-Claude Bouchard indique qu'il évalue que le projet de construction de l'École 036 aura au minimum 1 mois et demi de retard étant donné la date d'ouverture des soumissions. Il précise que la période hivernale approchant, n'aide pas le dossier

En réponse à la question de Monsieur Antoine Gomis, Monsieur Jean-Claude Bouchard indique que c'est le modèle de l'École 035 - Immeuble de la Petite-Ourse qui sera utilisé et qu'un suivi sera fait au Conseil des commissaires.

Monsieur Jean-Claude Bouchard indique qu'il n'y a pas de garantie d'ouverture en septembre 2020.

En réponse à la question de Monsieur Gilbert Couture, Monsieur Jean-Claude Bouchard indique que si l'École 036 n'est pas prête à temps c'est la solution des modulaires qui pourrait être envisagée.

Monsieur René Laprise indique qu'il lui manque de l'information pour une ouverture en septembre 2020 et que cela lui semble peu probable.

En réponse à la question de Monsieur René Laprise, Monsieur Jean-Claude Bouchard fournit des explications sur ce que comprenait la proposition d'agrandissement.

Monsieur Jean-Claude Bouchard indique qu'il se peut que les coûts augmentent à cause des délais imposés.

En réponse à la question de Madame Francine Lorange, Monsieur Jean-Claude Bouchard fournit des précisions sur le financement du ministère.

Monsieur Jean-Claude Bouchard indique que les prochaines constructions auront les nouvelles dimensions.

Considérant la décision de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) de retarder d'un an l'ouverture de l'École primaire 036 annoncé la semaine dernière ;

Considérant les informations mise en lumière depuis cette décision ;

C.C.-19-20-010 Madame Nathalie Villeneuve propose que le Conseil des commissaires :

- mandate le directeur général de relancer immédiatement et sans délai l'appel d'offres original pour la construction de l'École 036, selon les plans et devis déjà approuvés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et ;

- que l'appel d'offres soit affiché publiquement sur le site du SEAO (Système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec) au plus tard le vendredi 30 août 2019, pour la période minimale demandée par la loi, soit jusqu'au 27 septembre 2019 et ;
- que l'appel d'offres spécifie précisément une prise de possession en août 2020 et une ouverture de l'école pour la rentrée en septembre 2020, donc une prise de possession préalable à cette date pour préparer les installations pour les élèves et le personnel de l'école et ;
- que l'évaluation des offres reçues soit complétée dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la fermeture de l'appel d'offres, soit le 4 octobre 2019 et ;
- que le Comité exécutif du Conseil des commissaires soit autorisé à approuver, au nom du Conseil des commissaires, le soumissionnaire retenu.

Monsieur Antoine Gomis demande le vote :

Pour	Contre	Abstention
11	0	2

Adoptée à l'unanimité

4. Levée de la séance

4.LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-19-20-011 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 01 minute.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AOÛT 2019

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. **DOSSIERS**
 - 3.1. École 036
4. Levée de la séance